



Délégation d'élèves aux Jeux Paralympiques 2012 -LONDRES-

Du mercredi 29 Août 2012 au lundi 10 Septembre 2012

Dossier de candidature

Public concerné :

- ✎ Lycéens inscrits en ULIS lycée et d'âge mineur.
- ✎ Lycéens à besoins éducatifs particuliers (handicap reconnu) en intégration individuelle et d'âge mineur.
- ✎ Lycéens toutes sections, sensibles à l'accompagnement des personnes handicapées et intéressés par les activités sportives, et d'âge mineur.
- ✎ Professeurs de lycée toutes disciplines appartenant au même établissement que les élèves intéressés.

Dates : La participation à la délégation implique d'être libre du 29/08/2012 au 10/09/2012.

Le coût prévisionnel du projet par personne est de 1500€ à la charge de chaque participant, ce qui représente 50% du coût réel ; le coût restant étant pris en charge par des actions nationales de partenariats et sponsoring. A charge aux établissements d'organiser des actions et des propositions d'aide au financement pour les familles et les enseignants concernés.

Le coût comprend :

- ✎ Le transport en car de Paris-Londres aller-retour.
- ✎ L'hébergement en hôtel (type Ibis).
- ✎ Les petits déjeuners, déjeuners et dîners.
- ✎ Les billets pour les cérémonies d'ouverture et de clôture comprenant l'accès à toutes les compétitions.
- ✎ Des sorties culturelles accompagnées.
- ✎ Une assurance médicale, responsabilité civile et bagage.

Le programme définitif et détaillé sera envoyé avant Noël.

Pour les enseignants retenus, l'inscription à la délégation implique la participation à deux réunions sur Paris -un mercredi en janvier et un mercredi en juin (prise en charge des déplacements et repas des participants par le SGEC)

Les dossiers de candidatures sont à déposer impérativement avant le 20 Octobre 2011.

A partir des candidatures reçues, le comité de pilotage retiendra une liste définitive composant la délégation nationale, selon des critères de représentativité et de répartition géographique.

Cette liste sera diffusée et communiquée début Novembre.





Formulaire de dépôt de candidature

Le dépôt des candidatures sera clôturé le 20 Octobre 2011.
Pour postuler, les élèves doivent avoir un accord de principe de leurs parents.

Information Etablissement

Nom de l'établissement :	
Coordonnées de l'établissement :	Code postal : Ville :
Téléphone de l'établissement :	
Nom /Prénom du coordinateur d'ULIS :	Mme/ M.
Mail du coordinateur d'ULIS :	

Candidatures

Proposition de candidature des lycéens inscrits en ULIS lycée.				
	Nom	Prénom	Age	Type d'Handicap
Melle/ M.				
Melle/ M.				
Melle/ M.				
Melle/ M.				





Proposition de candidature des lycéens à besoins éducatifs particuliers (handicap reconnu) en intégration individuelle.

	Nom	Prénom	Age	Type d'Handicap	Classe
Melle/ M.					
Melle/ M.					

Proposition de candidature des lycéens accompagnateurs- toutes sections.

	Nom	Prénom	Age	Classe
Melle/ M.				
Melle/ M.				

Proposition de candidature des professeurs de lycée -toutes disciplines- appartenant au même établissement que les élèves intéressés.

	Nom	Prénom	Discipline
Mme/ Melle/ M.			
Mme/ Melle/ M.			

Candidatures à retourner à :

Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique
 Département Éducation -Claire Veret
 277, rue Saint-Jacques 75240 Paris Cedex 05
Tél. : 01 53 73 73 80
 E-mail : c-veret@enseignement-catholique.fr

Date limite de dépôt des candidatures : le 20 Octobre 2011.

